



La Ménéara à Marrakech

Circuit au Maroc - Les Villes Impériales

8 jours / 7 nuits du 16 au 23 mars 2023

Votre Itinéraire

JOUR 1	PARIS → CASABLANCA
JOUR 2	CASABLANCA
JOUR 3	CASABLANCA - RABAT - VOLUBILIS - FES (355 km)
JOUR 4	FÈS
JOUR 5	FÈS - BENI MELLAL - MARRAKECH (485 km)
JOUR 6	MARRAKECH
JOUR 7	MARRAKECH
JOUR 8	MARRAKECH → PARIS



LES POINTS FORTS DE VOTRE VOYAGE

Un vol régulier direct au départ de PARIS

La visite de la Mosquée Hassan II à Casablanca

Fès et son héritage vieux de 12 siècles

Découvrir une école coranique pour enfants et un four traditionnel

SOIRÉE FANTASIA AVEC MECHOUÏ CHEZ ALI A MARRAKECH

Découvrir les souks de Marrakech et les multiples facettes de cette cité magique

Le Jardin Majorelle

JOUR 1 : PARIS ✈️ CASABLANCA

Rendez-vous à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Assistance aux formalités d'enregistrement.

Vol à destination de Casablanca.

Accueil à l'aéroport.

Transfert à l'hôtel. Installation.

Apéritif de bienvenue (sans alcool).

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 : CASABLANCA



La mosquée Hassan II à Casablanca

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers 08H00 de l'hôtel pour la **visite de Casablanca**. Des artères bordées par des palmiers, de grands immeubles d'affaires et l'Atlantique qui ouvre sur le monde : Casablanca est le poumon économique du Maroc, une métropole bouillonnante sans cesse en éveil.

Les infrastructures modernes se mêlent aux quartiers de charme, entre héritage arabo-musulman et legs de la période coloniale. Découvrez-en toutes les nuances : promenez-vous dans la médina, l'une des plus tardives du Maroc, traversez le centre et ses immeubles art-déco, rejoignez la mosquée Hassan II, merveille de l'architecture construite sur l'eau.

Tour de ville : le quartier résidentiel d'Anfa, la place des Nations Unies, quartier Habous, le Palais Royal, la corniche de Casablanca

Déjeuner en ville.

Visite de la grande mosquée Hassan II extérieur et intérieur**

Dîner et nuit à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Rabat. Rabat est une ville culturelle chargée d'histoire. De nombreux chefs-d'œuvre décorent ses rues et ses places. Visitez la Kasbah des Oudayas : silhouette majestueuse et formidable qu'adoucissent les jardins alentours. Non loin des murailles s'élèvent les murs du Chellah, une nécropole du temps des Mérinides. En franchir l'enceinte, c'est pénétrer dans un autre monde : vous vous promenez au milieu d'antiques vestiges, parmi les jardins et les cigognes. Rabat est aussi une capitale moderne éco-responsable qui fait la part belle aux espaces verts. Des parcs la jalonnent, tel le jardin d'essai botanique ou les Jardins Exotiques de Bouknadel à quelques kilomètres de la ville. Et puis, Rabat ménage son littoral : sur les bords de l'Atlantique, elle déploie des kilomètres de plages aménagées qui mènent jusqu'à la voisine Casablanca

Visite de la tour Hassan, le Mausolée Mohamed V, le Palais Royal, le Jardin et la kasbah des Oudayas.

Continuation sur Volubilis. Déjeuner

Découverte des vestiges romains de Volubilis. La capitale de la Maurétanie, fondée au III^e siècle av. J.-C., fut un avant-poste important de l'Empire romain et a été ornée de nombreux beaux monuments. Il en subsiste d'importants vestiges dans le site archéologique, situé dans une région agricole fertile. La ville devait devenir plus tard, pendant une brève période, la capitale d'Idriss I^{er}, fondateur de la dynastie des Idrissides, enterré non loin de là, à Moulay Idriss.



Ruines antiques de Volubilis

Route vers Fès pour installation à l'hôtel. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 4 : FÈS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Berceau d'une monarchie millénaire, Fès renferme la mémoire de 12 siècles d'histoire et exprime l'extrême raffinement de la culture hispano-mauresque. Centre spirituel et culturel du Maroc traditionnel, Fès est une ville multiculturelle, unique par sa splendeur.

Les ruelles de la Médina sont animées par les nombreux souks : Celui des tanneurs, des teinturiers ou encore à quelques pas de la fontaine Nejjarine, celui des menuisiers qui fleure bon le cèdre. Elles sont aussi jalonnées de lieux d'études ou de prières comme la Zaouïa de Moulay Idriss, considérée comme l'une des plus saintes du Maroc.

Visite de la medersa Attarine, la fontaine Nejjarine et l'extérieur de la mosquée Karaouine, la 1ère université au monde.

Visite d'une école coranique pour enfants

Visite d'un four traditionnel.

Passage par l'esplanade du palais royal pour la photo de sa somptueuse porte dorée, les Tombeaux Mérinides dont il ne reste que quelques vestiges et d'où l'on a une vue panoramique sur la ville, ses remparts les plus anciens et sur le paysage avoisinant.

Dégustation d'un thé chez l'habitant.

Dîner dans un palais de la Médina.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 5 : FÈS - BENI MELLAL - MARRAKECH

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Beni Mellal.

Passage par les paysages montagneux du Moyen Atlas en passant par le village berbère de Imouzzer du Kandar et Ifrane (En cas de mauvais temps en hiver, l'itinéraire peut être modifié via Meknès, Adarouch passant par des fermes de vaches d'élevage, Mrirt, Khenifra) La route traverse le pays de Zayane ponctuée de petits villages et de forêts de pins, de chênes et thuyas.

Arrêt photo au lac de Ahmed El Hansali d'où on profite d'une magnifique vue panoramique.

Visite d'une Huilerie d'olives traditionnelle (selon la saison).



l'Atlas

Déjeuner à Beni Mellal.

- Continuation sur Marrakech.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

JOUR 6 : MARRAKECH



Le jardin Majorelle à Marrakech

Petit déjeuner à l'hôtel

Visite du Jardin Majorelle qui est l'un des incontournables du Maroc. Il a fallu quarante ans au peintre français Jacques Majorelle (1886-1962) pour créer, avec passion, ce lieu enchanteur, aujourd'hui au cœur de la ville rouge. Prenez le temps de déambuler au milieu des plantes exotiques, des bassins emplis de nénuphars, de bâtisse art Déco peinte aux couleurs primaires et au charme mauresque hors du temps.

Déjeuner à l'hôtel

Visite des jardins de la Ménara, vaste jardin qui offre une expérience authentique. Le panorama des montagnes du Grand Atlas vaut à lui seul la visite de ces jardins.

Visite de la Place Jamaa El Fna en soirée avec un guide.



la place Jamaa El Fna à Marrakech

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 7 : MARRAKECH

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de Marrakech qui nous conduira au minaret de la Koutoubia (ci-dessous), datant de l'époque des Almohades (XII siècle). Le minaret mesure 69 mètres de haut ; il s'agit donc du point de vue le plus haut sur tout Marrakech.



Visite du palais de la Bahia, siège du grand Vizir Ba Ahmed datant de la fin du XIX. Le Palais de la Bahia est l'une des œuvres architecturales les plus importantes de Marrakech. Le palais est étendu sur 8 hectares et accueille 150 chambres qui donnent sur différentes cours intérieures et jardins. Le nom du palais signifie en français « le beau » ou « la belle ».

Déjeuner en cours de journée.

Balade dans les souks aux couleurs vives de la vieille ville ; les forgerons, les teinturiers, les marchands de cuir naturel et d'épices où s'entremêlent des milliers de parfums, les marchands et travailleurs du bois, les confectionneurs et vendeurs d'habits traditionnels.

Tous les sens sont en éveil : les senteurs des épices et des herbes, les couleurs et le bruit.

Temps libre

Dîner FANTASIA avec méchoui chez Ali.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 8 : MARRAKECH PARIS

Petit-déjeuner à l'hôtel. Matinée libre et déjeuner libre.

Transfert à l'aéroport en fonction des horaires de vols, assistance aux formalités de départ.
Envol à destination de Paris.

FIN DE VOTRE VOYAGE

Prix par personne : 1550€ (voir prestations ci-dessous)
Supplément chambre individuelle : 240€

NOS PRIX COMPRENNENT

TRANSPORT ET GUIDE :

- L'assistance aéroport le Jour du départ à Paris
- **Le transport aérien Paris - Casablanca - Marrakech - Paris**, en classe économique, sur vols réguliers directs **Air France ou similaire**
- **Les taxes aériennes** pour un montant de 80€ à ce jour au départ de Paris (**révisibles**)
- L'accueil et l'assistance francophone à l'arrivée
- **Un guide-accompagnateur local francophone qualifié pour toute la durée du circuit***
- Des guides locaux dans les villes principales
- Le transport en autocar de tourisme privatif climatisé selon le programme *

HÉBERGEMENT & REPAS

- **Taxes de séjour**
- **7 nuits en hôtels 4* supérieur** (normes locales)
 - 2 nuits à Casablanca
 - 2 nuits à Fès
 - 3 nuits à Marrakech
- **La pension complète** du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 dont
 - 1 dîner dans un palais de la médina de Fès
 - 1 Soirée Fantasia avec méchoui chez Ali à Marrakech
- **Les Boissons aux repas**
 - ½ eau ou 1 boisson sans alcool par personne et par repas
 - 1 thé ou café aux déjeuners
 - Un apéritif de bienvenue le jour de l'arrivée (sans alcool)
- Dégustation d'un thé chez l'habitant à Fès

VISITES et DÉCOUVERTES :

- **Les audio guides**
- **Toutes les visites et excursions mentionnées au programme**, entrées des sites indiqués inclus
 - Visite de Casablanca
 - Entrée à la mosquée Hassan II
 - Visite de Rabat
 - Visite de Volubilis
 - Visite de Fès
 - Entrée à la Medersa Bounania ou similaire
 - Visite d'une école coranique
 - Visite d'un moulin à huile d'olive
 - Visite de Marrakech
 - Entrée au Jardin Majorelle

DIVERS :

- Un carnet de voyage par couple ou personne seule avec un guide sur le Maroc
- **L'assurance multirisque annulation, rapatriement, bagages, extension Covid.**

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Le supplément chambre individuelle : 240 € - assurance multirisque incluse (**nombre limité**)
- Les boissons autres que mentionnées
- Les dépenses d'ordre personnel,
- Les pourboires aux guides, chauffeurs, porteurs etc...,
- Toute(s) autre(s) prestation(s) / service(s) non mentionné(s) à la rubrique "nos prix comprennent" ,
- Service : port de bagage à régler sur place

ASSURANCE MULTIRISQUE :

Les caractéristiques essentielles du contrat d'assurance sont décrites dans le Document d'information Produit ci-après.

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français



Produit : MULTIRISQUE VACANCES BLEUES GROUPE

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

MULTIRISQUE VACANCES BLEUES GROUPE est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

- ✓ **ANNULATION TOUTES CAUSES JUSTIFIÉES**
Jusqu'à 6 000 € par personne et 30 000 € par événement
- ✓ **RETARD DE TRANSPORT**
De 50€ à 100€ / personne selon les heures de retard.
- ✓ **CORRESPONDANCE MANQUÉ**
Forfait de 400€
- ✓ **BAGAGES**
Perte, vol ou détérioration, jusqu'à 1 500€ / personne et 10 000€ / événement
Effets de 1ères nécessités, jusqu'à 150€ / personne.
- ✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
Transport / rapatriement
Frais de prolongation de séjour
Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 100 000€ / personne
Rapatriement du corps
Retour anticipé
Assistance juridique
Frais de secours et de sauvetage, jusqu'à 4 500€ / personne
- ✓ **ASSISTANCE NEIGE**
Jusqu'à 7 650€ / personne
- ✓ **ASSISTANCE VÉHICULE**
Dépannage / remorquage, jusqu'à 200€
Prêt d'un véhicule de location, jusqu'à 7 jours
- ✓ **RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE ET VILLÉGIATURE**
Jusqu'à 100 000 000€ / dossier
- ✓ **INTERRUPTION PARTIELLE OU TOTALES DE SÉJOUR**
Forfait de 100€ / jour (maximum 3 jours)
- ✓ **ARRIVÉE TARDIVE**
Remboursement au prorata des nuits non consommées
- ✓ **PERTE, VOL ET CASSE DU MATÉRIEL PERSONNEL DE L'ASSURÉ**
Jusqu'à 500€ / matériel de sport



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, ou une grève,
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Les épidémies, les catastrophes naturelles et la pollution
- ✗ Sauf dérogation les frais médicaux dans le pays de domicile.



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,
- ! Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,
- ! Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les 6 mois précédents la demande d'assistance et dont l'aggravation était prévisible.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions
Seules les garanties correspondant à la formule souscrite et indiquée sur la facture de réservation vous sont acquises

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation.
- ! Sur un même contrat, tous les Assurés doivent avoir souscrit la même formule.
- ! L'Assuré doit être domicilié en Europe Occidentale, dans les DROM/POM.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, à l'exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

Au titre des garanties annulation:

1/ Vous devez déclarer le sinistre dès qu'il est avéré par une autorité médicale compétente que la gravité de votre état de santé est de nature à contre indiquer votre voyage ou dès que vous avez connaissance de l'événement pouvant entraîner la garantie

2/ Si le sinistre n'a pas été déclaré directement à l'Assureur par l'agence de voyage ou l'organisateur vous devez l'aviser dans les 5 jours ouvrés suivant l'événement entraînant la garantie.

- Au titre des prestations d'assistance: l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation toutes causes justifiées » prend effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aéroport).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L.112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation toutes causes justifiées » expire le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aéroport).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES A CE JOUR

Pour un séjour au Maroc, **passport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.**

Le passeport est obligatoire, y compris pour les groupes en voyage touristique organisé.

L'admission sur le territoire marocain n'est plus possible sur la présentation de la seule carte nationale d'identité.

Les ressortissants étrangers non-résidents au Maroc, qu'ils soient soumis à formalité de visa ou pas, doivent être munis, à leur arrivée au Maroc, de leur billet de retour et des justificatifs de moyens de subsistance suffisants durant leur séjour dans le Royaume.

FORMALITÉS SANITAIRE :

- **Aucun vaccin n'est obligatoire.**

Pensez à vous procurer gratuitement la carte européenne d'assurance maladie auprès de votre caisse de sécurité sociale.

Si vous suivez un traitement, n'oubliez pas d'emmener vos médicaments en quantité suffisante et les ordonnances correspondantes. Prenez-les avec vous en bagage à main

Annulation totale ou partielle 2023

Pour les circuits et séjours avec vols réguliers

- ☒ Du jour de la réservation a 100 jours avant le départ : 30% du montant total du Voyage.
- ☒ De 99 à 70 jours avant le départ : 40% du montant total du Voyage.
- ☒ De 69 à 35 jours avant le départ : 50% du montant total du Voyage.
- ☒ De 34 à 21 jours avant le départ : 75% du montant total du Voyage.
- ☒ De 20 jours au jour du départ : 100% du montant total du Voyage.
- ☒ Non présentation le jour du départ : 100% du montant total du Voyage.

Les tarifs sont susceptibles d'être revus au moment de la réservation et jusqu'à 20 jours avant le départ. Ce devis a été construit en fonction des rotations aériennes et/ou maritimes connues à ce jour. Il pourra être revu en fonction des éventuels nouveaux programmes de/des compagnies aériennes et / ou maritimes pour 2023.

Ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant)

Coordonnées du détaillant :

DIFFUSION TOURISME: 32 rue Edmond Rostand – 13006 MARSEILLE.
Immatriculation Atout France IM013100138.

Coordonnées de l'organisateur :

VACANCES BLEUES EVASION : 32 rue Edmond Rostand – 13006 MARSEILLE.
Immatriculation Atout France IM013100145.